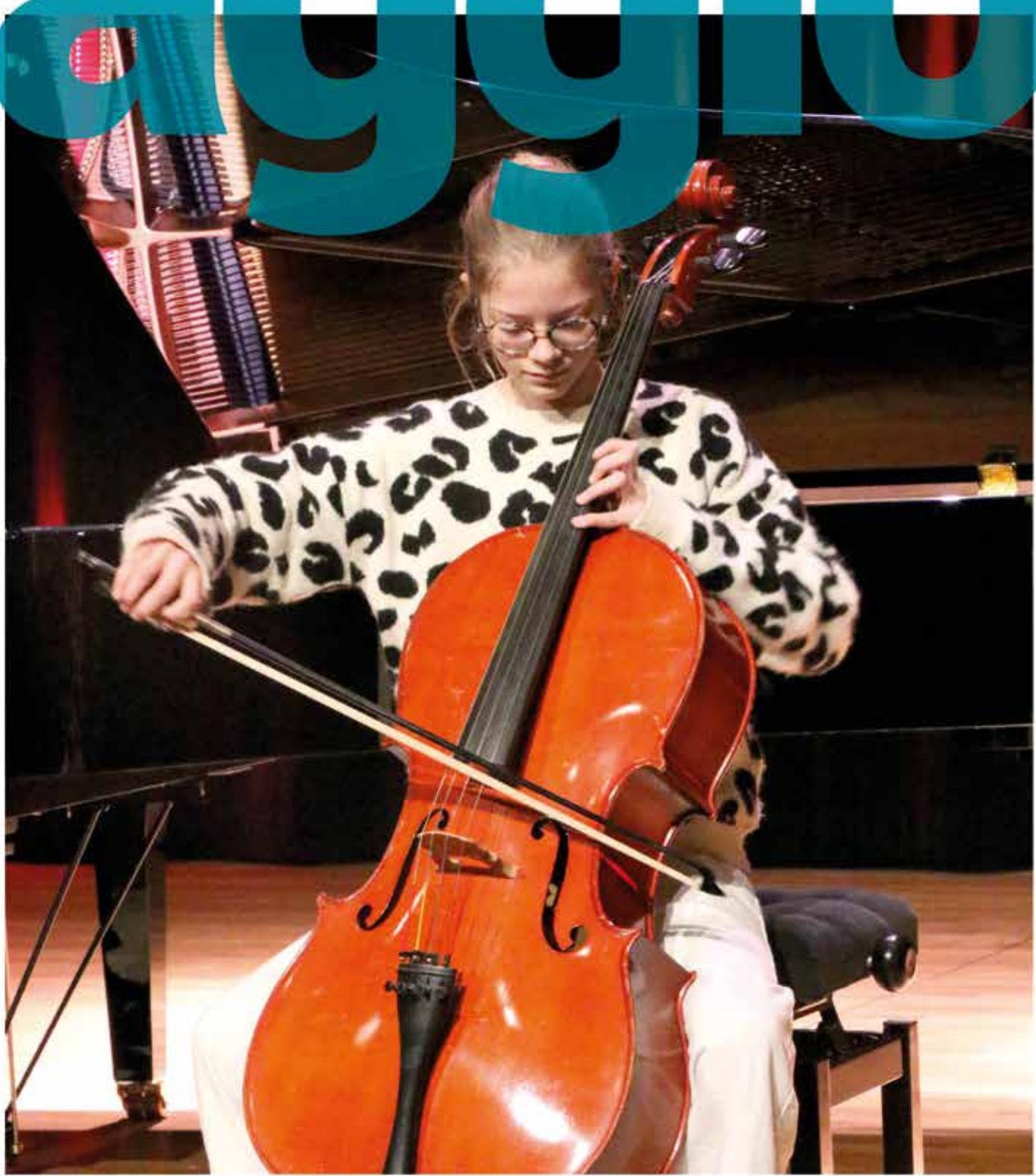


Baie de Somme

agglo

Le magazine de
vos communes



DÉCRYPTAGE P 8 **EN IMMERSION À L'ÉCOLE**
de la scène

JANVIER 2026

#N° 31



www.baiedesommeagglo.fr

P 6 Violences intrafamiliales : | P 14 Érondelle, un village
en parler, c'est déjà agir | qui coule de source





Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s habitant(e)s de la Communauté d'agglomération
de la Baie de Somme,

Au moment où s'ouvre l'année 2026, je souhaite adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères. Que cette nouvelle année soit porteuse de sérénité, de santé et d'élan collectif, dans un contexte national et international marqué par de nombreuses incertitudes.

Notre territoire, riche de sa diversité humaine, géographique et patrimoniale, fait face à des défis importants : accompagner les transitions, renforcer les solidarités, préserver nos équilibres et préparer l'avenir avec lucidité. Ces enjeux concernent autant nos communes rurales que nos pôles urbains, et appellent une attention constante aux besoins du quotidien comme aux évolutions de long terme.

Ce nouveau numéro de *Baie de Somme agglo* en offre une illustration à travers des sujets variés, ancrés dans la réalité de notre territoire. Il met en lumière les actions de proximité menées auprès de nos communes, l'accompagnement des habitants dans des domaines essentiels tels que l'éducation, la jeunesse, l'insertion professionnelle ou la petite enfance, mais aussi les démarches de prévention, de santé publique et de solidarité, notamment face aux violences intrafamiliales.

L'apprentissage artistique et la transmission occupent également une place centrale dans ces pages, tout comme la valorisation de notre patrimoine, de nos villages et de celles et ceux qui les font vivre au quotidien. Autant de thématiques qui rappellent que le lien social, l'écoute et la coopération demeurent des piliers indispensables pour faire territoire.

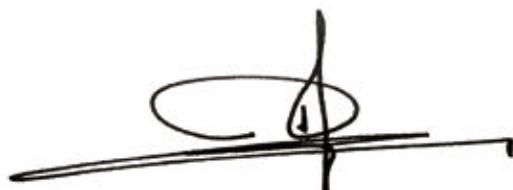
À travers ce magazine, il s'agit avant tout de donner à voir, de comprendre et de partager. Comprendre les compétences de l'agglomération, mieux appréhender les décisions prises collectivement, découvrir des initiatives locales et des parcours humains qui participent à la vitalité de la Baie de Somme.



Je vous souhaite une agréable lecture et une très belle année 2026 !

Fidèlement,

Pascal DEMARTHE,
Maire d'Abbeville
Président de la Communauté d'agglomération
de la Baie de Somme,
Conseiller régional des Hauts-de-France



VOUS & NOUS SUR LES RÉSEAUX



Abbeville · Arrest · Bailleul · Bellancourt · Bettencourt-Rivière · Boismont · Bray-lès-Mareuil · Brutelles · Cambron · Caours-l'heure · Cayeux-sur-mer · Citerne Condé-Folie · Doudelainville · Drucat-le-Plessiel · Eaucourt-sur-Somme · Épagne-Épagnette · Érondelle · Estrébœuf · Fontaine-sur-Somme · Franleu · Frucourt · Grand-Laviers-Hallencourt-Huppy-Lanchères-Liercourt-Limeux-Longpré-les-Corps-Saints-Mareuil-Caubert-Mérélessart-Mons-Boubert-Neufmoulin-Pendé Saigneville-Saint-Blimont-Saint-Valery-sur-Somme-Sorel-en-Vimeu-Vauchelles-les-Quesnoy-Vaudricourt-Vaux-Marquenneville-Wiry-au-Mont-Yonval

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE LA BAIE DE SOMME · SERVICE COMMUNICATION BP 20010 - 80101 ABBEVILLE CEDEX · TÉL 03 22 99 90 81 · DIRECTEUR DE LA PUBLICATION PASCAL DEMARTHE · RÉDACTEUR EN CHEF VIRGINIE PERRÉE · RÉDACTION VIRGINIE PERRÉE, CÉDRIC LOTTIN · PHOTOS CÉDRIC LOTTIN, PIERRE HORNOY, 123RF · MISE EN PAGE ESTELLE CARPENTIER · IMPRESSION LÉONCE DÉPREZ - 62620 RUITZ · TIRAGE 30 000 EXEMPLAIRES · DISTRIBUTION PAR LES COMMUNES DE L'AGGLOMERATION · DÉPÔT LÉGAL JANVIER 2026 · N° ISSN 2608-8789.

Le fonds ruralité FAIT GERMER LES PROJETS



En 2025, la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme a soutenu 22 projets communaux grâce à son fonds ruralité. Près de 200 000 euros ont été attribués pour accompagner les villages du territoire dans leurs investissements, au plus près de leurs besoins.

Créé pour soutenir les communes rurales dans la concrétisation de leurs projets d'investissement, le fonds ruralité de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme poursuit sa montée en puissance. Ce dispositif est réservé aux 39 communes rurales du territoire. La Communauté d'agglomération intervient pour financer le reste à charge du projet, déduction faite des subventions obtenues auprès des autres financeurs, dans la limite de 20 000 €, à condition que la commune conserve au moins 20 % du projet à sa charge.

SOUTENIR LES PROJETS RURAUX

En 2025, 25 communes ont déposé un dossier, témoignant

de l'intérêt croissant du dispositif. Parmi elles, 22 ont vu leur projet déclaré recevable et bénéficieront d'une subvention, pour un montant global de près de 200 000 euros.

Les projets soutenus s'inscrivent dans une logique d'intérêt général et de cohérence territoriale, avec une attention particulière portée au développement durable et à la préservation du patrimoine. L'objectif est clair : accompagner les communes rurales dans leurs efforts d'investissement, qu'il s'agisse de rénovation d'équipements publics, d'aménagements de proximité ou de valorisation du cadre de vie.

SPANC : CONTRÔLER, ACCOMPAGNER, PROTÉGÉR

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme accompagne les habitants dont l'habitation n'est pas raccordable au réseau d'assainissement collectif, en contrôlant la conformité de leurs installations.

Assurer la conformité, vérifier le bon fonctionnement et accompagner les usagers : telles sont les missions du SPANC. Sur le territoire de l'agglomération, près de 7 000 dispositifs d'assainissement non collectif sont recensés. "Nous veillons à ce que chaque installation soit adaptée, conforme et durable", souligne Rudy Thiébaut, directeur du service.

DES CONTRÔLES À CHAQUE ÉTAPE

Lorsqu'un particulier construit ou rénove une habitation non raccordée au tout-à-l'égout, le SPANC contrôle d'abord la conception du projet pour garantir le respect des normes. Pendant les travaux, des visites de conformité permettent d'obtenir le certificat nécessaire. Pour les installations existantes, des contrôles

périodiques, tous les dix ans, assurent leur pérennité et préviennent les risques de pollution.

Les prestations sont soumises à des redevances : 150 € pour conception et vérification, 80 € pour contrôle périodique, 140 € lors d'une vente immobilière.

"Au-delà des obligations légales, nous accompagnons les habitants avec une expertise technique, pour la sécurité sanitaire et la protection de l'environnement".



Pour en savoir plus,
scannez le QR Code



Réussite éducative : LA CABS MISE SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES



Pour donner toutes leurs chances aux enfants et adolescents du territoire, la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme propose un dispositif unique : un suivi personnalisé, des actions collectives et des clubs thématiques pour soutenir la réussite scolaire et le bien-être des jeunes.

Chaque enfant a le droit à un parcours éducatif adapté à ses besoins. C'est le principe du Dispositif de Réussite Éducative (DRE) de la CABS, qui s'adresse aux 2-18 ans vivant dans un quartier prioritaire. L'objectif : repérer les jeunes en difficulté, leur proposer un accompagnement sur mesure et renforcer leurs chances de réussite, tant à l'école que dans leur vie quotidienne. Le dispositif s'adresse aux enfants et à leurs parents afin d'apporter un appui dans les domaines éducatif, périscolaire, extrascolaire, culturel, social et sanitaire. Il vise également à développer des projets autour de

la parentalité, de l'inclusion et de la prévention, en lien avec les veilles sociales et éducatives.

INDIVIDUALISER LE SUIVI DES ENFANTS

Le cœur de la réussite éducative réside dans le travail en équipe pluridisciplinaire, qui permet un accompagnement individualisé et adapté à chaque famille. Chaque jeune est suivi par un référent de parcours qui coordonne les interventions des enseignants, travailleurs sociaux, éducateurs et animateurs. Cette approche globale repose sur quatre grands objectifs :

- identifier les enfants en difficulté

et mettre en œuvre des actions individuelles ou collectives de prévention ;

- favoriser la socialisation et créer les conditions de réussite scolaire ;
- soutenir la fonction parentale ;
- permettre des interventions rapides de professionnels.

À ce jour, 79 enfants et leurs familles bénéficient d'un suivi personnalisé dans le cadre du dispositif.

Rens. : Direction de la Réussite Éducative au 03 75 62 00 66.
Plus d'infos ici



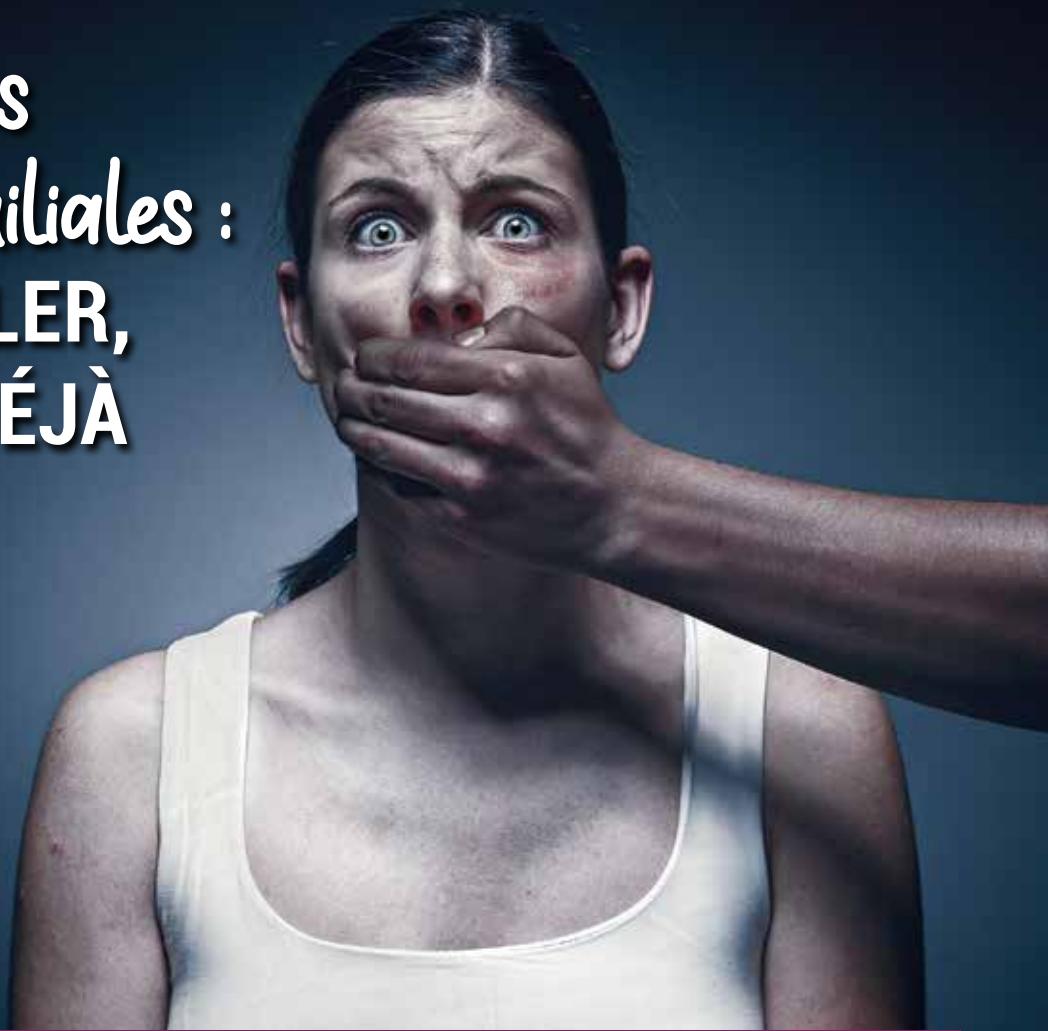
LES CLUBS COUP DE POUCE

En partenariat avec l'association *Coup de Pouce*, la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme déploie pour l'année scolaire 2025-2026 onze clubs dans les écoles d'Abbeville, réunissant 55 enfants de la grande section de maternelle au CE1. Ces clubs, animés trois soirs par semaine après la classe, permettent d'apprendre autrement, à travers le jeu et la manipulation. Trois thématiques sont proposées : langage, lecture-écriture et mathématiques. Chaque année, les enfants participent à plusieurs temps forts, dont la cérémonie d'ouverture, le vote national des Prix de Première Lecture ou Jeux de Mathématiques et la cérémonie de clôture en juin.



Sur le terrain, la Direction de la Réussite Éducative combine prévention, accompagnement et valorisation des réussites, pour que chaque enfant puisse grandir, apprendre et s'épanouir dans les meilleures conditions. Une démarche qui illustre pleinement l'engagement de la CABS pour la jeunesse et la cohésion du territoire.

Violences intrafamiliales : EN PARLER, C'EST DÉJÀ AGIR



La Communauté d'agglomération de la Baie de Somme renforce son engagement contre les violences intrafamiliales. À travers une campagne visuelle percutante et un accompagnement de terrain auprès des 43 communes, l'objectif est clair : libérer la parole, sensibiliser, protéger. Parce que chaque signalement peut changer une vie.

Les violences intrafamiliales restent un sujet sensible, souvent entouré de silence. Pour rappeler que des solutions et des interlocuteurs existent, la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme diffuse une campagne de sensibilisation destinée à encourager victimes et témoins à solliciter de l'aide. Son objectif : faire connaître les ressources de proximité, encourager les victimes à demander de l'aide et inciter les témoins à signaler lorsqu'ils s'inquiètent pour un proche.

Sur le territoire, plusieurs structures jouent déjà un rôle essentiel dans l'écoute, l'orientation et l'accompagnement :

- le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles,
- l'association Femmes Solidaires,
- le service Santé de la CABS, qui informe, conseille et oriente vers les dispositifs adaptés.

SENSIBILISER LES ÉLUS LOCAUX

Parce que les élus locaux sont souvent les premiers interlocuteurs des habitants, leur donner les outils pour repérer et agir est un enjeu majeur. Un acteur local se tient ainsi à la disposition des 43 communes pour organiser des échanges, répondre aux questions des équipes municipales et rappeler les ressources mobilisables.

Chaque prise de contact, chaque parole confiée, peut être le

début d'une protection ou d'une reconstruction. Sur le territoire de la Baie de Somme, la lutte contre les violences intrafamiliales est plus que jamais une priorité : pour que plus aucune victime ne reste seule, pour que chaque témoin sache comment agir, pour que le silence cesse de protéger les agresseurs. Car chaque témoignage peut amorcer une protection, l'information reste l'un des leviers les plus efficaces pour lutter contre ce fléau.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

- Femmes Solidaires : 07 62 44 95 49
- Centre d'Information sur les Droits de la Femme et des Familles : 03 22 31 26 31
- Service Santé de la CABS : 03 22 29 31 49

Jeunes, emploi et accompagnement : LA MISSION LOCALE SUR LE TERRAIN



La Mission Locale Picardie Maritime accompagne les jeunes de 16 à 25 ans vers l'autonomie et l'insertion professionnelle. Sur le territoire de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme, ses actions concrètes avec la collectivité font la différence pour les publics les plus en difficulté.

Depuis sa création, la Mission Locale Picardie Maritime agit pour faciliter l'accès à l'emploi et à la formation des jeunes du territoire. La convention cadre d'objectifs et de moyens, renouvelée jusqu'en 2027 avec la CABS, structure son action et permet de déployer une offre de services adaptée aux réalités locales. L'objectif : accompagner efficacement tous les jeunes, qu'ils résident dans l'un des trois quartiers prioritaires ou dans l'une des 43 communes du territoire.

UN ACCOMPAGNEMENT CONCRET ET CIBLÉ

Sur le territoire de l'agglomération,

1196 jeunes sont actuellement suivis par la Mission Locale, dont près de la moitié ont entre 18 et 21 ans. Les conseillers-coachs accompagnent les jeunes dans l'orientation professionnelle, le développement des compétences et la confiance en soi. En 2025, ce travail s'est traduit par 525 jeunes ayant accédé à au moins un contrat de travail, 967 situations d'emploi, 57 alternances, ainsi que 190 actions de formation et 177 immersions en entreprise.

La Mission Locale agit également pour promouvoir les clauses sociales dans les marchés publics de la CABS. Dix projets ont inclus une clause

d'insertion en 2025, permettant à seize jeunes de décrocher un emploi et de réaliser plus de 3 200 heures sur des chantiers locaux. Afin d'affiner ses actions et d'optimiser l'accompagnement, la Mission Locale a lancé la création d'un observatoire territorial. Cet outil permettra, à terme, de mieux comprendre les besoins des jeunes, de suivre les parcours et d'orienter les initiatives locales en lien avec les partenaires économiques et institutionnels.

Rens. : 03 22 20 14 14 ou
www.mlpm.org

2^e FORUM DE LA PETITE ENFANCE

Le samedi 28 mars 2026 à l'Espace Simone Veil d'Abbeville la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme et la Caisse d'Allocations Familiales de la Somme organiseront la deuxième édition du Forum de la Petite Enfance.

Cet événement réunira, sur une journée et en un même lieu, l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs du territoire engagés dans le domaine de la petite enfance. Une journée pour :

- accompagner les futurs parents et les parents de jeunes enfants dans leurs démarches et leurs questionnements liés à la parentalité ;
- créer du lien entre les acteurs de la petite enfance ;
- valoriser les structures locales (CABS, CAF, PMI, CPAM, associations, établissements d'accueil, etc.).

De 10h à 17h • Espace Simone Veil - 96 route de Doullens • rens. : 03 22 20 39 13.





À L'ÉCOLE de la scène

Au Conservatoire de musique et de danse de la Baie de Somme, la scène ne se joue pas seulement lors des concerts. Elle se prépare en amont, dans les salles de cours, les auditions et les répétitions, où élèves, professeurs et accompagnateurs tissent patiemment la matière musicale. Rencontre avec celles et ceux qui, dans l'ombre des projecteurs, façonnent l'apprentissage artistique.

Un après-midi pluvieux de novembre, la salle Jacqueline Dupré bruisse des résonances graves et douces du violoncelle de Léonie Keller. À 11 ans, cette élève en classe CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique) du collège Millevoye d'Abbeville fréquente le Conservatoire depuis quatre ans déjà. Elle y étudie un instrument dont elle dit aimer "*la mélodie, ni trop aiguë, ni trop grave*", influencée par une famille elle-même musicienne. Depuis un an et demi, elle est guidée par son professeur de violoncelle, Alexandre Lacour.

"La CHAM permet aux élèves motivés par la musique de bénéficier d'un enseignement spécifique en complémentarité de leur scolarité, leur donnant les meilleures chances d'épanouissement", précise-t-il alors que Léonie accorde son instrument. Aujourd'hui, ils répètent Mazurka

de Ferdinand Ronchini, le morceau qu'elle devra interpréter lors de sa prochaine audition. Le choix ne se fait jamais au hasard : niveau de l'élève, cycle en cours, progression attendue, tout compte. Alexandre l'explique : *"L'audition est une forme de contrôle continu. Elle prépare l'examen de fin d'année et surtout, elle apprend aux élèves à monter sur scène".*

SE PRÉPARER À LA SCÈNE

Pendant près de 45 minutes, la salle se remplit de fragments de mélodie, de nuances esquissées, de notes qu'il faut replacer, de gestes à fluidifier. Alexandre corrige, encourage, détaille : *"Sois plus souple dans la main gauche", "place ton doigt autrement"*. Léonie s'applique, recommence, affine. *"Nous travaillons ce morceau depuis deux mois"*, confie-t-elle

dans un sourire timide. À cet instant, l'apprentissage se joue dans la répétition, mais aussi dans l'échange : professeur et élève jouent ensemble, se répondent, s'accordent. Après ce cours, Léonie rejoint l'accompagnateur du Conservatoire, Nicolas Dessenne. Au piano, il permet aux élèves d'éviter les bandes son pré-enregistrées, en travaillant la synchronisation et la respiration musicale. Sa présence est essentielle, notamment pour les auditions où l'accompagnement en direct pour soutenir l'interprétation, donne du relief et rassure les jeunes musiciens.

L'AUDITION, UN RITUEL FORMATEUR

Quelques jours plus tard, l'auditorium Albert Laurent sort de l'ombre. À 19h, l'audition du "Temps fort Classique" s'apprête à débuter. Sur scène, Yann, régisseur, et pianiste à ses heures



perdues, règle une lumière douce et précise, centre les projecteurs sur l'espace de jeu, ajuste la colorimétrie pour créer une atmosphère chaleureuse. "Une audition n'est pas seulement sonore. L'image, la posture, la manière d'entrer et de saluer comptent aussi", souligne-t-il. Ce soir, 17 élèves se succèdent : piano, violon, clarinette, saxophone, percussion, violoncelle. Les âges varient, les niveaux aussi, mais tous partagent le même trac concentré. L'ordre de passage, défini par le directeur du Conservatoire, suit une logique pédagogique et musicale. Lorsque vient son tour, Léonie marche d'un pas sûr jusqu'au pupitre. Alexandre l'observe discrètement depuis les coulisses. L'accompagnateur s'installe, quelques notes sont jouées pour s'accorder. Puis la Mazurka s'élance, maîtrisée, délicate. Le public - surtout des familles, mais aussi des habitués - écoute dans un silence attentif, avant d'applaudir largement. Ce moment, Léonie l'a construit

Les profs en balade



Les professeurs du Conservatoire prennent la route pour faire découvrir leurs instruments aux enfants du territoire. Cette tournée musicale, qui sillonne les écoles et structures petite enfance de l'agglomération, permet d'offrir des moments privilégiés de découverte artistique. Cette année, la danse rejoint également le dispositif et s'invite dans les crèches IndigÔ et Ôpaline.

PROCHAINES DATES :

- Lundi 9 février : à 9h30 à l'IME d'Abbeville et à 10h30 à la crèche Ôpaline.
- Lundi 30 mars : à 9h30 à l'école Jean Moulin d'Abbeville et à 10h30 à la crèche IndigÔ.

durant des semaines. "L'audition donne confiance, elle prépare à se présenter face aux autres. C'est un exercice essentiel pour tous les élèves, même les plus jeunes", confie Alexandre.

Au fil des interprétations, les émotions se mêlent : fierté, soulagement, surprise parfois. On mesure le travail patient réalisé dans les salles de classe. Pour certains adolescents avancés, ces auditions marquent la transition vers un niveau professionnel. Pour les plus jeunes, elles deviennent un premier contact avec les exigences de la scène.

LA MUSIQUE COMME RENCONTRE

Présent dans l'auditorium, le directeur du Conservatoire observe attentivement ses élèves. Pour lui, ces auditions ne sont qu'un volet d'un projet pédagogique plus large : la mise en place de pratiques transversales. Interclasses, intergénérationnels, mêlant instruments et niveaux, ces projets permettent de valoriser l'ensemble des élèves et de croiser les univers musicaux. L'objectif est clair : créer du lien, diversifier les expériences et révéler toute la richesse du Conservatoire. "La musique est un ascenseur social, un moyen de rencontre et d'élévation", souligne-t-il, spectateur attentif de cette soirée où chacun montre le fruit de son travail.

Le temps fort classique s'achève le samedi 2 novembre avec un concert

du trio Weisbuch, interprétant des œuvres des compositeurs Dvorak et Chostakovitch. Sur scène, Alexandre Lacour retrouve François Galichet au violon et Romain Vaille au piano. Dans la salle pleine, Léonie assiste au récital de son professeur, comme pour prolonger son apprentissage de spectatrice. Après 1h30 de musique, le public se lève pour une longue ovation largement méritée.

Dans les coulisses, pourtant, le travail recommence déjà. Car au Conservatoire de la Baie de Somme, chaque note jouée, chaque répétition, chaque audition est une pierre de plus dans la construction d'un musicien en devenir.



BÉNÉDICTE CONSEIL, pilote de l'ombre

Directrice Générale des Services de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme depuis 2025, Bénédicte Conseil s'est forgée une conviction simple : l'action publique a besoin de cap, d'écoute et d'humain. Une fonction encore méconnue qu'elle incarne avec exigence et bienveillance. Portrait.

Elle a l'élocution vive et le sourire franc de celles qui ne se cachent pas derrière les titres. Parce qu'avant d'être DGS, Bénédicte Conseil est d'abord une femme de parcours. Études d'histoire, puis de communication à Mont-Saint-Aignan : elle entre dans la fonction publique territoriale par le biais de la communication puis glisse très vite vers la jeunesse et l'éducation, ses terrains de prédilection.

Au Conseil régional de Picardie puis des Hauts-de-France, elle pilote des projets structurants : dispositif de Réussite Éducative, évènementiels d'envergure, campagnes de communication, actions en faveur des jeunes. Puis, elle rejoint la CABS comme Directrice Générale Adjointe, avant d'être nommée DGS en 2025. Un parcours marqué par un fil rouge : comprendre les rouages, fédérer, et donner du sens.

FAIRE TENIR UN TERRITOIRE

À la direction générale, pas de costume d'apparat ni de tribune : plutôt une mécanique fine, exigeante, où se croisent décisions politiques, contraintes techniques, moyens humains et attentes des habitants. "Un Directeur Général des Services pilote les services de l'administration et veille à ce que les équipes mettent en œuvre les politiques publiques définies par les élus", résume-t-elle. Mon rôle est de faire le lien entre les élus et les équipes".

Concrètement ? Des journées qui ne se ressemblent jamais. Réunions, arbitrages, réajustements rythment son quotidien. "Il faut être réactif tout le temps, s'auto-évaluer en permanence et ajuster les trajectoires". Une fonction où l'on passe d'un dossier d'urbanisme à un projet jeunesse, d'un enjeu budgétaire à une problématique de mobilité. Une fonction où il faut garder le cap.

Fédérer les équipes, rendre l'action lisible, instaurer la cohérence : voilà son terrain. Mais l'humain est son terreau. Elle a ainsi mis en place un intranet rénové, des comités de direction réguliers, une politique de qualité de vie au travail



et une École interne de formation. "Il est primordial que les agents aient accès à toutes les informations utiles et puissent découvrir l'actualité des autres services". Et puis il y a les défis du territoire : un pôle urbain, un littoral, des communes rurales, une intercommunalité jeune encore en quête d'appartenance commune. "Le challenge reste entier pour faire émerger l'esprit communautaire", note-t-elle.

L'HUMAIN COMME COLONNE VERTÉBRALE

Si elle devait résumer sa fonction, ce serait ainsi : "Le métier de DGS est passionnant et formateur tant les champs d'intervention sont variés et nombreux". Mais c'est surtout une affaire de relations humaines. "Accompagner les agents, communiquer avec eux, valoriser leurs réussites... c'est l'ADN même de ma conception du travail d'équipe".

Son conseil à celles et ceux qui rêvent un jour de diriger une collectivité ? Un simple cri du cœur : "Go !!!" Et deux exigences : travailler en gouvernance collégiale et miser sur la communication. "La transparence est le gage d'une confiance réciproque. On peut tout dire, même les choses complexes, dès lors qu'on explique et qu'on embarque tout le monde vers un cap commun". Car derrière la fonction, il y a une certitude : piloter une administration, c'est tenir les fils d'un territoire sans jamais chercher la lumière. Un travail de l'ombre, mais un travail qui fait tout tenir.

CONSEILS D'AGGLOMÉRATION : c'est voté !

Au fil des conseils d'agglomération, le territoire affine ses priorités et façonne son avenir. Urbanisme, mobilités, environnement, développement économique : les élus débattent et tranchent sur des dossiers qui façonnent notre quotidien et dessinent la trajectoire collective. Retour sur quelques décisions votées ces dernières semaines.



SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2025

Mutualisation des gestions des archives entre la CABS et Abbeville

Convention de mutualisation du service d'Archives municipales d'Abbeville et celui de la CABS.

Approbation du Plan Local d'Urbanisme de Cayeux-sur-Mer et inscription de la ville à la liste des communes exposées au recul du trait de côte

Signature de la convention pour la taxe de séjour additionnelle départementale

Le Conseil départemental de la Somme a instauré une taxe additionnelle de 10 % à la taxe de séjour, applicable au 1^{er} janvier. La CABS perçoit et reverse cette taxe additionnelle au Département.

Révision du règlement intérieur des Accueils Collectifs de Mineurs

Accueil des enfants à partir de 3 ans, actualisation des justificatifs demandés, clôture anticipée des inscriptions pour les vacances scolaires.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2025

Compétence voirie : redéfinition de l'intérêt communautaire

Restitution de la compétence voirie aux communes demandeuses.

Retrouvez les comptes rendus des conseils d'agglomération en scannant le QR code



SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2025

Participation au financement de la protection sociale complémentaire des agents

Aider financièrement les agents ayant souscrit un contrat avec une mutuelle labellisée.

Mise en place d'ateliers de développement personnel pour les mères de famille accompagnée par la Direction de la Réussite Éducative

But : mise en place d'actions spécifiques pour renforcer l'estime de soi et mener une réflexion autour de la place de la femme en tant qu'individu et future professionnelle, autour d'un projet de formation, d'insertion ou de retour à l'emploi.

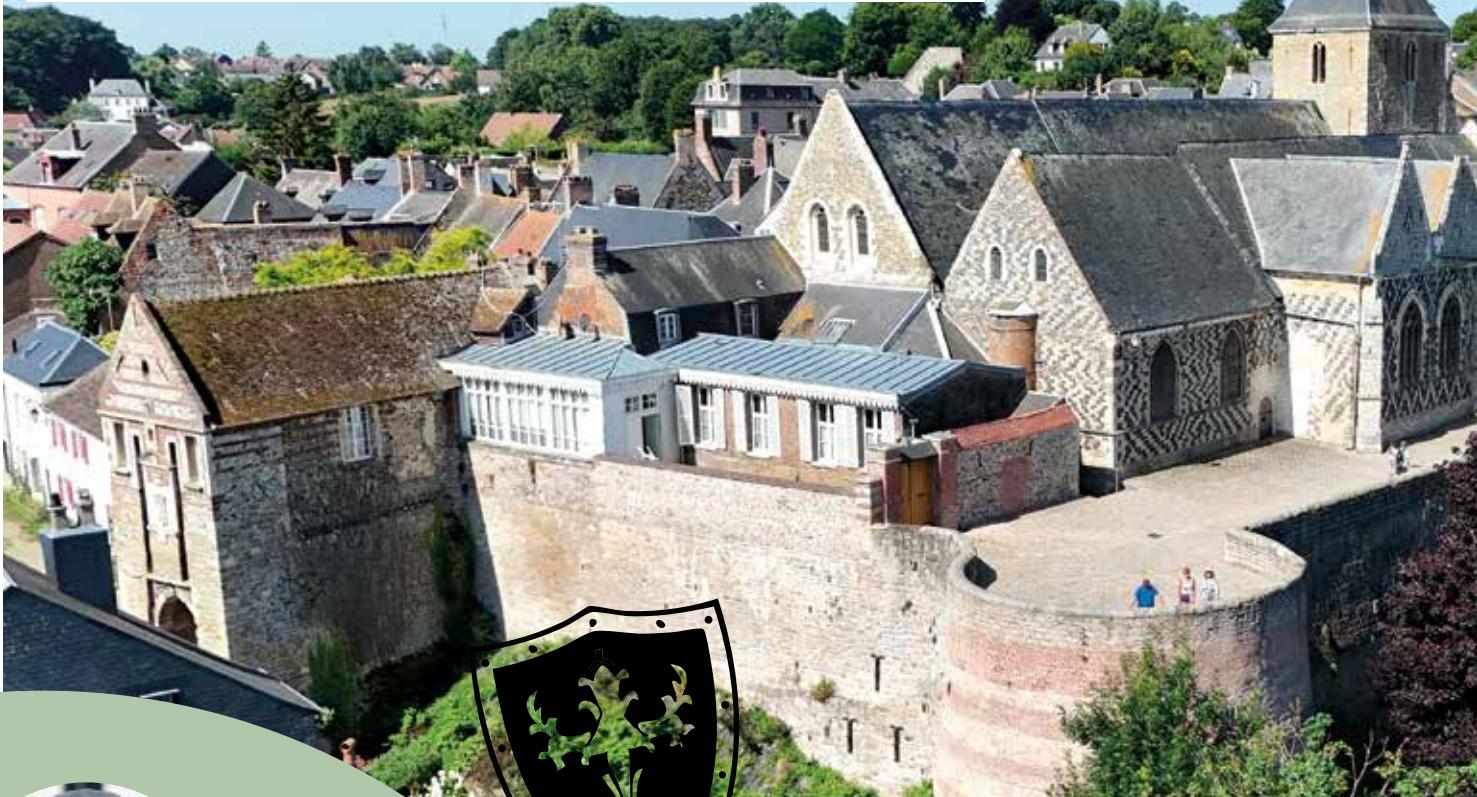
Dénomination de l'aire de stationnement multimodale à proximité du Centre Hospitalier d'Abbeville en "Aire multimodale de la Baie de Somme"

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2025

Installation de Gypsie Grimonprez, Maire d'Epagne-Epagnette comme conseillère communautaire

Suite au décès de Pascal Lefebvre.

SAINT-VALERY-SUR-SOMME : retour vers le Moyen-Âge



Hervé Bernard,
Guide à l'office de
tourisme de Saint-
Valery-sur-Somme



99

Quel est votre lieu préféré à Saint-Valery ?

La chapelle Saint-Valery, dite "des marins". C'est un lieu retiré, qui est le point le plus haut de la ville, avec une vue incroyable sur la Baie Somme. Il y a beaucoup de sentiers qui permettent de rejoindre la ville et le Cap Hornu. C'est un endroit serein et paisible.

Quel événement majeur conseilleriez-vous de faire ?

Le grand marché du dimanche matin. Il est sur la place centrale des pilotes face à la baie, avec beaucoup de produits locaux. Je conseille de le faire entre 8h et 10h du matin, pour en profiter un maximum. Et il a été élu au concours des plus beaux marchés de France du 13h de TF1.

Il suffit d'une balade avec Hervé Bernard, guide à l'office de tourisme, pour plonger dans l'âme de Saint-Valery-sur-Somme. Guide passionné, conteur infatigable, il fait revivre les pierres, les remparts et les histoires qui ont fait la grandeur de cette cité médiévale.

Rendez-vous pris à l'Entrepôt des Sels, siège de l'office de tourisme. Hervé Bernard est là, sourire en coin et anecdotes en stock. Il ne fait pas que raconter l'histoire, il la fait revivre. En route. Notre balade commence en longeant la Baie de Somme, avec vue sur l'immense embouchure ensablée de la Somme d'un côté, et sur les villas Belle-Époque de l'autre, où toute la bonne société parisienne venait en villégiature. En remontant vers la vieille ville, au détour d'une rue, on tombe sur la Porte de Nevers, aussi appelée "Porte du Bas". Majestueuse, massive, elle en impose depuis le XI^e siècle. Classée Monument Historique en 1907, elle se distingue par son pignon pointu en briques et ses fondations en grès et galets plus anciens. Les vestiges d'un pont-levis et d'une herse sont encore apparents. En sous-sol, les cachots ont été transformés en salle d'expo. De chaque côté, les remparts s'érigent fièrement et laissent apparaître les douves, aujourd'hui asséchées.



TOURS GUILLAUME, TÉMOINS DES GRANDES CONQUÊTES

Passé cette porte, on pénètre dans la cité médiévale. Juste à côté, avec ses gargouilles qui surgissent d'élégants murs en damiers de silex et de pierre, l'église Saint-Martin trône sur la place du même nom. Construite au XII^e siècle et reconstruite après un incendie en 1475, elle arbore des esthétiques plurielles. Son damier noir et blanc en garde la mémoire. Une étrangeté : deux nefs, pas de transept. Faute de place, les bâtisseurs ont dû improviser.

Depuis les remparts, perchés à 25 mètres, la Baie de Somme s'étale en panoramique. Hervé raconte l'histoire d'une ville affranchie au XII^e siècle, gouvernée par un bourgmestre et des échevins, les ancêtres de nos maires. Les rues étroites et pavées, encadrées par des maisons à colombages et encorbellements du XV^e et XVI^e siècle, conservent l'empreinte médiévale de la cité.

On file vers les Tours Guillaume, porte nord de la cité. Ces imposantes tours du XI^e siècle, aux consoles et mâchicoulis toujours visibles, sont l'un des vestiges les plus anciens de la ville. Elles auraient vu Guillaume le Conquérant en 1066 partir à la conquête de l'Angleterre et Jeanne d'Arc en décembre 1430, lorsqu'elle était prisonnière des Anglais. Classées Monument Historique, elles gardent encore les secrets d'un passé tumultueux.

Les Fêtes Guillaume

Le temps d'un week-end, au mois de juillet, Saint-Valery-sur-Somme retourne à l'époque médiévale. Campement artisanal médiéval, saltimbanques, combats à l'épée, tenues d'époque et parade dans la cité médiévale, sous les yeux de Guillaume le Conquérant, deux jours d'animations en tous genres pour vivre à l'époque des seigneurs de la vieille ville.



UNE HISTOIRE QUI REVIT



Après avoir profité du panorama superbe à cet endroit, direction le château de la vieille ville, siège du Comte de Ponthieu et des seigneurs de Saint-Valery. Aujourd'hui, seuls ses remparts sont encore visibles. Le château et le donjon ont été abattus durant la Révolution française pour récupérer les pierres afin de construire les maisons de la commune. Rien ne se perd, tout se recycle ! Retour vers la ville basse, dernier crochet par l'herbarium. Autrefois, les sœurs Augustines y cultivaient des plantes médicinales pour soigner les malades de l'Hôtel-Dieu. Aujourd'hui, le lieu a gardé son calme, comme une pause hors du temps et est visible chaque été. Fin de la visite-guidée. On repart avec des images plein la tête et l'envie de revenir. Parce que Saint-Valery, sous l'œil d'Hervé Bernard, ce n'est pas un vieux décor. C'est l'histoire qui revit devant nous.



Retrouvez toutes les visites guidées
sur tourisme-baiedesomme.fr
ou en flashant ce QR code



ÉRONDELLE, un village qui coule de source



Fiche technique

- ✓ Habitants : 512
 - ✓ Nom : Les Erondellois
 - ✓ Superficie : 4 km²
 - ✓ Maire : Claude Jacob
(en fonction depuis 1983)
 - ✓ Lieux remarquables :
la Source Bleue et le Camp
César

Au creux de la vallée de la Somme, Érondelle s'écoule paisiblement au rythme de sa rivière, la Source Bleue. Avec ses 512 habitants, son église restaurée et son tissu associatif discret mais solidaire, le village cultive un charme simple, dont le maire, Claude Jacob, est le gardien depuis plus de quarante ans.



Claude
Jacob,
Maire d'Érondelle

**Vous êtes maire depuis plus de quarante ans.
Quel regard portez-vous sur cette longévité ?**

C'est un engagement de toute une vie. J'ai été élu il y a quarante et un ans, et j'ai toujours gardé la même envie : rendre service à ma commune. Ce mandat sera le dernier, j'aurai 80 ans à la fin, et je pense avoir fait mon job.

Qu'est-ce qui fait, selon vous, la force d'Érondelle ?

C'est un village accueillant. Les gens s'y sentent bien. Nous recevons souvent des visiteurs des villages voisins ou d'ailleurs, qui tombent sous le charme du cadre et de la tranquillité. C'est un endroit agréable à vivre, tout simplement.

Un mot pour celles et ceux qui ne connaissent pas encore votre commune ?

Je leur dis : venez découvrir Érondelle ! Nous accueillons toujours les visiteurs à bras ouverts. La Source Bleue, l'oppidum gaulois, notre église, nos chemins de promenade... il y a de quoi passer un bon moment ici.



Quand on arrive à Érondelle, c'est d'abord le calme qui frappe. Le village s'étire entre la verdure et les reflets de l'eau. Ici, la Source Bleue jaillit au cœur du bourg, avant de rejoindre la Somme quelques kilomètres plus loin. "Dès qu'un rayon de soleil apparaît, l'eau devient bleue", raconte Claude Jacob, le maire. Une curiosité naturelle devenue emblématique du lieu. Un peu plus haut, le Camp César, vestige d'une occupation ancienne, veille sur la commune. Entre ces deux points, des sentiers serpentent entre les maisons, les jardins et les champs : un paysage typique de la vallée de la Somme, où la nature s'invite à chaque détour.

DES HABITANTS ATTACHÉS À LEUR VILLAGE

Ici, la vie s'écoule sans agitation, mais pas sans chaleur. Les habitants se retrouvent autour de moments simples et conviviaux, du 14 juillet à Noël, en passant par Octobre Rose. *"On reste une petite commune, mais on garde l'essentiel : la convivialité et le lien entre les habitants"*, souligne le maire. L'association De fil en aiguille illustre bien cet esprit de solidarité. Chaque mardi, une quinzaine de femmes se retrouvent autour d'un café et de pelotes de laine. Elles tricotent pour les hôpitaux, notamment pour les bébés prématurés. Une main tendue, à leur manière.

UN PATRIMOINE ENTRETENU AVEC CŒUR

UN PATRIMOINE ENTRETENU AVEC SOIN

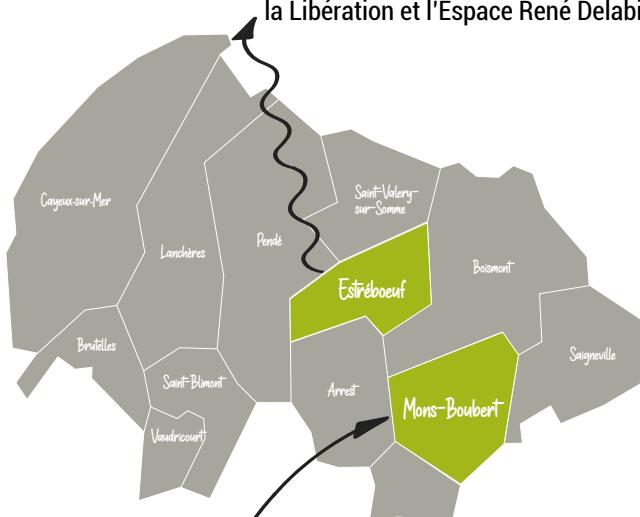
L'église d'Érondelle, dont les premières pierres remontent au XVIII^e siècle, a retrouvé une nouvelle jeunesse grâce aux habitants. Rejointoirement, électrification de la cloche, restauration intérieure... autant de travaux réalisés ou soutenus par des bénévoles passionnés. *"Une dame du village a même fait un don pour que la cloche soit rénovée. C'est un bel exemple d'attachement local"*, salue Claude Jacob. Dans ce décor de campagne soigné, les maisons picardes en briques rouges côtoient les haies, les vergers et les chemins. Ici, on cultive la tranquillité, mais aussi la fierté d'un village qui résiste au temps.

Les échos de la BAIE

De la reconduction d'une 4^e fleur au Label des Villes et Villages fleuris à l'inauguration d'un terrain de football synthétique, les communes de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme ne manquent pas d'actualités. Tour d'horizon des derniers mois écoulés riches en événements et initiatives locales.

La commune rend hommage à Micheline et René Vue

L'Espace Micheline et René Vue a été inauguré à Estréboeuf en hommage à ces deux personnalités emblématiques du village. Cet espace fait désormais la jonction entre la place de la Libération et l'Espace René Delabie.



Le village conserve sa 4^e fleur !

Passé durant l'été, le jury national du label des Villes et Villages fleuris a renouvelé son label 4 fleurs à la commune de Mons-Boubert, témoignant de l'engagement fort et cohérent du village au service de la valorisation de son cadre de vie.

Des bénévoles pour faire revivre le moulin

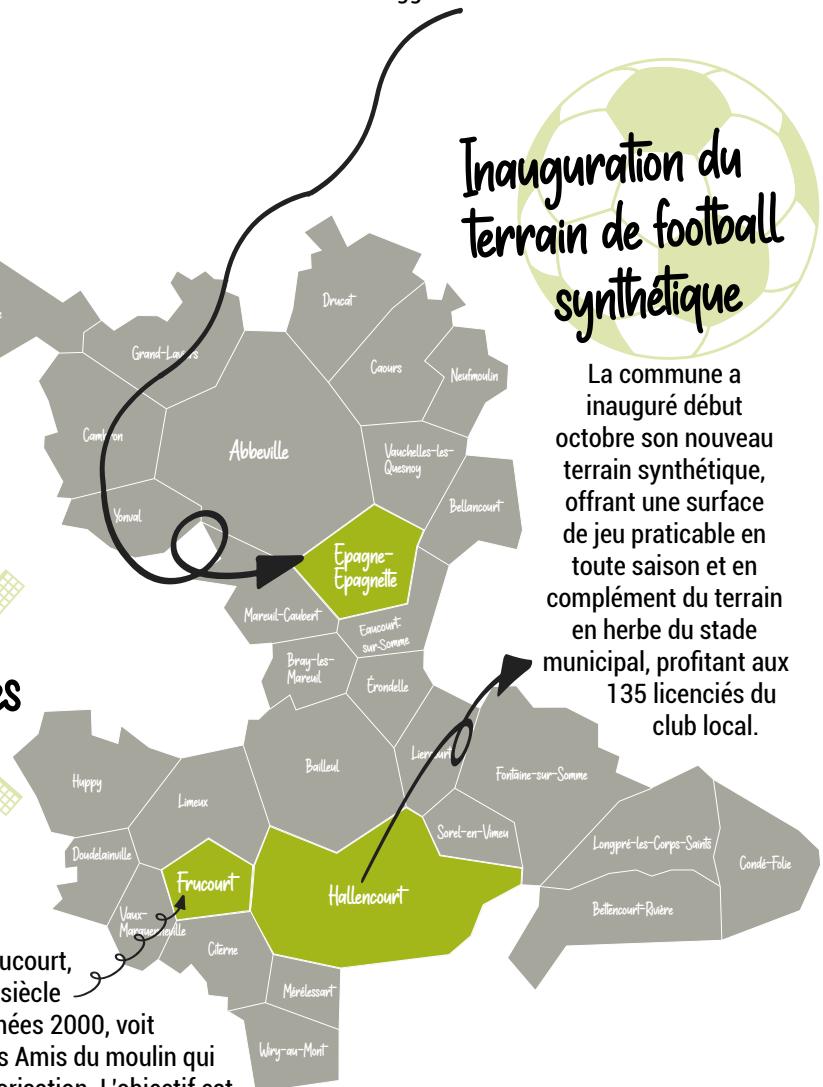
Le moulin fortifié de Frucourt, monument du XVII^e siècle restauré dans les années 2000, voit renaître l'association des Amis du moulin qui souhaite relancer sa valorisation. L'objectif est de remettre en état les ailes et les abords.

Gipsy Grimonprez, nouvelle maire de la commune

Gipsy Grimonprez a été élue maire d'Épagnette le 14 octobre 2025, à l'issue du conseil municipal réuni après le décès de Pascal Lefebvre. Décédé en septembre dernier, il était maire de la commune depuis 1981 et vice-président de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme.

Inauguration du terrain de football synthétique

La commune a inauguré début octobre son nouveau terrain synthétique, offrant une surface de jeu praticable en toute saison et en complément du terrain en herbe du stade municipal, profitant aux 135 licenciés du club local.



Localisé, c'est trouvé !

**Commerçants, Artisans, services de proximité, Professions libérales, ...
boostez votre visibilité !**

Inscrivez-vous gratuitement sur la carte interactive du site de l'Agglo et permettez à tous de vous trouver en un clic !



Inscrivez-vous sur le formulaire
en scannant le QR Code



ou en vous rendant sur le site www.baiedesommeagglo.fr